



DIRECTION GÉNÉRALE

His Excellency Antonio Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Paris, May 3rd 2017

Réf. : 17/PDG/0076

Dear Mr Secretary-General,

I am pleased to confirm that DCNS supports the ten principles of the Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. Following its communication dated May 25, 2016 DCNS implements those principles.

With this communication, DCNS confirms its intent to continue to make the Global Compact and its principles part of its strategy, culture and day-to-day operations, and to engage in collaborative projects which advance the broader goals of the United Nations.

Our annual report for 2016 includes a clear statement of this commitment to our stakeholders and the public.

DCNS recognizes that a key requirement for participation in the Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the ten principles. And we have accordingly published our third Communication on Progress (COP) - Network France Advanced Level. DCNS will continue to report on progress each year according to the Global Compact policy.

Sincerely yours,

Hervé Guillou
Chairman & CEO

Siège social :

40-42, rue du Docteur Finlay - F-75732 Paris Cedex 15 - Tél. : +33 (0)1 40 59 50 00 - www.dcnsgroup.com

DCNS - SA au capital de 563 000 000 euros - RCS Paris B 441 133 808 - SIRET 441 133 808 00135 - APE 3011 Z



DIRECTION GÉNÉRALE

Son Excellence Monsieur Antonio Guterres
Secrétaire Général des Nations Unies
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 3 mai 2017

Réf. : 17/PDG/0076

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que DCNS soutient les dix principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la prévention de la corruption. A la suite de notre communication du 25 mai 2016, nous tenons à vous préciser que DCNS applique ces principes.

Par la présente communication, DCNS confirme son intention de continuer à faire progresser ces principes et à les intégrer dans sa stratégie, sa culture et dans ses opérations quotidiennes, et à s'engager dans des projets collaboratifs qui promeuvent les objectifs de développement des Nations Unies.

Notre rapport d'activité pour 2016 souligne clairement cet engagement à l'égard de nos actionnaires et du public.

DCNS reconnaît que l'une des clés de sa participation au Pacte Mondial est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP) qui décrit les efforts réalisés par notre entreprise pour appliquer les dix principes. En conséquence, nous avons publié notre troisième Communication sur le Progrès (COP) – réseau France Advanced Level, en avril 2017. DCNS continuera à communiquer chaque année sur les progrès réalisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Hervé Guillou
Président Directeur Général

Siège social :

40-42, rue du Docteur Finlay - F-75732 Paris Cedex 15 - Tél. : +33 (0)1 40 59 50 00 - www.dcnsgroup.com

DCNS - SA au capital de 563 000 000 euros - RCS Paris B 441 133 808 - SIRET 441 133 808 00135 - APE 3011 Z